



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prolifération du mildiou dans les vignes françaises

Question écrite n° 10954

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la prolifération du champignon « mildiou » dans les vignes françaises. Cet oomycète, originaire d'Amérique du Nord, fut signalé pour la première fois dans le Bordelais en 1879. Le mildiou de la vigne se développe sur tous les organes herbacés de la vigne, affectionnant particulièrement ceux en voie de croissance (riches en eau). Le faciès « taches d'huile » du mildiou de la vigne, souvent observé sur jeunes feuilles, est caractérisé par l'apparition de plages décolorées, jaunes, d'aspect huileux sur la face supérieure, puis formation sur la face inférieure d'un duvet blanc assez dense constitué de conidiophores et de conidies. Le tissu altéré brunit et se dessèche. En raison du climat de ces derniers mois, de nombreux viticulteurs, notamment dans le sud du pays, ont vu de 40 % à 100 % de leurs vignes rendues inexploitable par le Mildiou. Dans ces conditions, il aimerait connaître les éventuelles mesures de toute nature qui pourraient être mises en place pour permettre aux viticulteurs de faire face à cette catastrophe.

Texte de la réponse

Du fait des fortes pluies du printemps, la campagne 2018 est marquée par une pression de mildiou particulièrement forte dans certains bassins viticoles, entraînant des pertes de récolte. Pour autant, selon les premières estimations établies en juillet 2018, la production viticole nationale en 2018 serait supérieure de 27 % en moyenne par rapport à la campagne 2017 qui avait été affectée par le gel et la sécheresse, et supérieure de 7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En particulier, pour le bassin du Sud-Est, l'augmentation de production est estimée à 16 %. En effet, si les précipitations et les températures élevées ont provoqué des contaminations fortes de mildiou, elles ont également permis de réunir des conditions climatiques très favorables à la production : grappes nombreuses, végétation en forte croissance, réserve des sols en eau excédentaire par rapport à la moyenne sur trente ans. Les éditions hebdomadaires des bulletins de santé du végétal sont des outils d'aide aux viticulteurs pour faire face aux maladies, et notamment au mildiou : ils permettent, en fonction des foyers présents et du risque parcellaire, d'estimer le risque assez tôt et donc de mettre en place des mesures de prévention et de lutte au moment opportun. Aussi, outre la lutte chimique, des pratiques agricoles adéquates, telles que le drainage des eaux dans les creux ou en bout de rang ou l'enherbement d'un rang sur deux, permettent également de limiter le développement de la maladie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10954

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2018](#), page 6516

Réponse publiée au JO le : [11 septembre 2018](#), page 7990